

Revenu et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles : (Région de Zaghouan - Tunisie)

Elloumi M.

in

Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.).
Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5

1991

pages 127-145

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=91400130>

To cite this article / Pour citer cet article

Elloumi M. **Revenu et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles : (Région de Zaghouan - Tunisie)**. In : Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.). *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM, 1991. p. 127-145 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Chapitre six

Revenu et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles (Région de Zaghouan - Tunisie)

Mohamed ELLOUMI

Laboratoire d'Economie Rurale
Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie

Résumé : L'étude repose sur des développements particuliers d'enquêtes réalisées auprès d'une centaine d'exploitations dans la région de Zaghouan. Après avoir présenté la zone d'études à la fois du point de vue géographique et des systèmes de culture, l'analyse porte sur le fonctionnement et la dynamique d'évolution des exploitations. C'est ainsi que les auteurs distinguent trois logiques dans ce fonctionnement, la logique de subsistance, la logique paysanne et la logique commerciale. On passe alors à une approche du revenu et du travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles, en analysant les effets des revenus et du travail extérieurs sur le fonctionnement et la reproduction de chacun des trois types d'exploitations décrits précédemment.

Mots clés : Revenu extérieur - Travail extérieur - Agriculture semi-aride - Logique de subsistance - Logique paysanne - Logique commerciale - Ressources extérieures - Intensification - Système de cultures - Fonctionnement des exploitations.

Le Recensement Général de la population et de l'habitat de 1984 relevait que parmi les 1 786 000 personnes recensées actives occupées, 120 000 seulement se sont déclarées "exploitants agricoles", alors qu'on a dénombré 380 000 ménages disposant d'une exploitation agricole" (INS. 1984, p. 21).

Ces chiffres mettent en lumière un phénomène très important sans être récent, celui d'une agriculture qui n'a plus (si elle l'a jamais eu) le monopole d'assurer la reproduction des familles et des exploitations dans les campagnes tunisiennes. En effet, depuis l'Indépendance, époque pour laquelle nous disposons de chiffres assez fiables sur la population rurale, cet aspect de la vie des campagnes n'a pas connu de transformations profondes : on observe toutefois des variations qui semblent pouvoir être rapprochées de la conjoncture économique et socio-politique du moment.

Ainsi, à en croire les chiffres officiels, la pluriactivité dans l'agriculture a connu depuis l'Indépendance deux périodes différentes. Au lendemain de l'Indépendance la proportion d'exploitants pluriactifs était supérieure à 50%¹, l'importance de ce phénomène peut être analysée comme l'aboutissement des transformations qu'a connu l'agriculture sous la colonisation qui a réduit l'espace vital agricole et poussé les nomades et les transhumants à se fixer, perdant ainsi leur autonomie.

La première période après l'Indépendance dure jusqu'à la fin des années 1970 et donne lieu à une réduction de la pluriactivité de près de 10 points : 39,9% des chefs d'exploitations ayant une autre activité. On constate dans le même temps une stabilisation du nombre des exploitations. Ceci peut être mis en relation avec la place de second ordre donnée à l'agriculture dans le développement et avec les politiques de mécanisation et des prix agricoles souvent considérées comme défavorables à l'agriculture.

Dès le début des années 1980 la nouvelle politique de développement (qui donne une plus grande place à l'agriculture dans le processus de développement) et les effets de la crise provoquent un double mouvement de retour à la terre avec une légère augmentation du nombre d'exploitations et une plus grande fréquence de la pluriactivité des chefs d'exploitations. Le nombre d'exploitations passe de 355 000 en 1980 à 376 000 en 1985, avec 43,3% de chefs d'exploitations pluriactifs.

Actuellement et d'après les chiffres officiels, la proportion de doubles-actifs est très importante et tourne autour de 40%, mais ce chiffre ne concerne que les chefs d'exploitations et non les membres de leurs familles et ne prend en compte que l'aspect emploi et non l'aspect revenu. Si l'on tenait compte de ces deux aspects à la fois, la proportion d'agriculteurs bénéficiant d'un revenu extérieur devrait sans doute être plus importante, bien que les chiffres manquent pour le démontrer.

Ce n'est donc qu'à partir d'études de niveau régional que l'on peut approcher une telle réalité, comme une analyse plus fine du rôle de la pluriactivité et des revenus extérieurs dans le fonctionnement et la reproduction des systèmes "exploitation-famille". C'est ce que nous allons faire pour la région de Zaghouan et plus particulièrement la zone constituée par les trois *imadas* (secteurs) de Smindja, Bir Mcherga et Ghrifet. Cette zone fait l'objet d'un travail de recherche collectif sur les "systèmes de production à dominante céréalière dans le semi-aride"². Lors de cette recherche les revenus extérieurs se sont imposés à nous comme un élément fondamental dans le fonctionnement et la dynamique des exploitations et de l'agriculture locale, ce qui nous a poussés à en faire un thème d'enquête.

Cette zone fait partie de la grande région du semi-aride dont le climat connaît, en plus de la faiblesse générale des précipitations, une grande variabilité intra et inter-annuelle. Elle est aussi assez représentative des vastes zones méditerranéennes où la pression des aléas climatiques est tellement forte qu'elle imprègne les pratiques et les comportements des populations rurales.

En effet, il nous semble important, pour les analyses du travail et du revenu extérieur, de tenir compte de l'environnement des exploitations et d'abord des conditions aléatoires du climat et du milieu économique. Dans ces conditions la diversification des sources de revenu est non seulement vécue comme un moyen de couverture des besoins mais surtout comme une réponse à l'aléa. De ce fait et dans l'ensemble des milieux difficiles, cette diversification des ressources est une caractéristique très ancienne des agricultures.

Les structures sociales de façon générale et les structures agraires en particulier se distinguent, dans nos pays, par une structuration particulière qui est le fruit de l'évolution historique et des différentes adaptations à l'environnement. Nous devons donc préciser quelques définitions avant d'exposer nos résultats, afin de clarifier le débat et d'éviter des connotations étrangères à notre milieu. En effet, certains termes tels que : exploitation, famille, revenu agricole et extra-agricole, transfert entre secteurs... dans leurs acceptions les plus courantes, renvoient à des réalités précises, en général propres aux pays du Nord.

Ainsi "famille" veut dire généralement le couple et ses descendants directs, parfois ses ascendants directs. En Tunisie, ce terme a une acception plus large. Les relations de parenté sont plus solides et donnent lieu à des échanges et un soutien. Ainsi, on rencontre des exploitations en indivision gérées par plusieurs frères dans une sorte de collectif qui a ses règles et sa hiérarchie propre. Cette multitude de cellules familiales à l'intérieur de la famille crée un certain nombre de blocages, mais permet une certaine souplesse dans la division du travail et dans la répartition des tâches.

L'exploitation prend, de ce fait, un sens différent de celui généralement admis : un espace bien défini, support des activités agricoles d'une famille au sens strict. Ici, l'espace peut être indéfini, comme la famille. Il y a les parcours collectifs, la location de jachère ou *achaba*. La multitude des formes que peut prendre le faire-valoir et l'apport en main-d'œuvre et en capital des différents membres de la famille, ainsi que les formes d'appropriation obligent à une conception plus large de l'exploitation.

La notion de revenu agricole doit être, elle aussi, définie et précisée. Il existe très peu de travaux sur ce thème et l'on doit être très circonspect sur la différence agricole/non agricole. En effet, comment qualifier le revenu tiré de la prestation de service effectuée avec un tracteur qui sert en premier lieu de moyen de travail pour l'exploitation ? Que dire encore du revenu issu de la commercialisation du lait dans une crèmerie du village tenue par des membres féminins de la famille ? Ou encore de la vente de la laine transformée par ces mêmes femmes ? Qu'en est-il de l'engraissement des ovins et des taurillons, tâches féminines dans plusieurs régions de la campagne tunisienne ? Où est l'agricole ? Où est l'extra-agricole ?

Comment peut-on comptabiliser le travail effectué chez les gros agriculteurs contre des semences, des heures de tracteur ? C'est là l'autre aspect de la difficulté : chiffrer tous ces revenus. Comment transformer le blé autoconsommé en revenu, en lui attribuant un prix de revient quand on sait que, pour une bonne partie, il met en jeu des facteurs de production qui sont eux aussi, difficiles à chiffrer du fait de leur nature : travail familial, semence autoproduite, fumier, etc.

Quant aux transferts entre secteurs, outre ceux qui sont mesurables à travers les circuits officiels et ceux que l'on peut aborder par calcul et approximation (prélèvements de surplus par les rapports de prix et les termes de l'échange) tous ceux qui ont trait à l'économie non-marchande et ceux qui ont pour siège la famille (transfert de revenu, de main-d'œuvre...) sont rarement signalés et jamais estimés.

Notre objectif n'est pas de donner des définitions claires et définitives des différents concepts que nous venons de passer en revue. Il est simplement, à travers une étude de cas, d'apporter quelques éléments de compréhension des mécanismes réels (notamment concernant le revenu et le travail extérieurs) qui sont observables au niveau des exploitations et de l'agriculture d'une région.

L'étude repose sur des dépouillements particuliers de l'ensemble des enquêtes réalisées dans le cadre du projet mentionné. Il s'agit d'enquêtes sur un échantillon au 1/10ème sur une population totale de 520 exploitations. Cet échantillon a privilégié la diversité des situations existantes cherchant à représenter le plus de cas possibles par un choix raisonné (Aubry et al., 1986, p. 161). Ce premier échantillon a été complété par un second (20 exploitations) afin de tester la stabilité de la première typologie. Nous avons par la suite ajouté d'autres enquêtes, soit au total une centaine d'exploitations étudiées. Certains résultats préliminaires du suivi d'exploitations ont déjà été utilisés dans deux publications³.

II. - Présentation de la zone

1. Un climat semi-aride

La zone semi-aride en Tunisie occupe une bande au nord de la dorsale orientée du sud-ouest vers le nord-ouest. Le gouvernorat de Zaghouan y occupe la partie la plus orientale. Les trois secteurs que nous avons retenus et qui font partie du gouvernorat de Zaghouan sont localisés dans le semi-aride supérieur et moyen, avec une pluviométrie annuelle moyenne allant de 350 à 450 mm, mais dans la réalité des campagnes agricoles cette pluviométrie peut varier de 600 mm à moins de 200 mm.

Cette répartition des pluies est déterminante pour les types de culture, ne permettant que celles à cycle court centré sur l'hiver. La variabilité annuelle rend la production agricole très aléatoire et empêche l'agriculteur d'avoir des prévisions de production qui lui permettent de planifier le développement et la gestion de son exploitation. En revanche, cette situation nécessite la mise en place de mécanismes de régulation de long terme qui sont constitutifs du système de production et des réponses conjoncturelles aux variations du climat (Elloumi et al., 1988).

2. Des structures foncières diverses et une répartition inégale de la terre

La zone d'étude présente une certaine diversité du point de vue des potentialités du milieu, avec des plaines aux sols profonds et riches et des zones de collines aux sols légers et peu profonds. Elle présente une diversité de structures agraires et d'occupation de l'espace, modelés en partie par la colonisation qui a loti la plaine de Smindja pour les colons français et la plaine de Thibida pour les Tunisiens sortant de l'Ecole d'Agriculture Coloniale. Les populations locales ont été refoulées sur les versants des collines et sur les *habous* privés et religieux, avec par endroit des lotissements indigènes (Zamiti, 1977).

Avec l'Indépendance les terres des colons ont été en majorité récupérées par l'Etat et ont donné lieu aux structures coopératives (UCP) et à certaines attributions à des privés. Il en a résulté une répartition très

inégalitaire de la terre avec une concentration de la superficie agricole entre les mains des grands exploitants et dans les UCP (tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Répartition des terres agricoles dans le gouvernorat de Zaghouan.

Mode de tenure	Surface en ha	Surface en %
UCP	49 500	32,5
Etatique et para-étatique	15 500	10,0
Privé	88 000	57,5
Total	153 000	100

Tableau 2 : Structure foncière des terres privées.

Taille (ha)	Nombre d'exploitations	%
1 à 5	4 395	39
5 à 10	2 260	20
10 à 20	2 419	22
20 à 30	989	9
30 à 50	407	4
50 à 100	417	4
+ 100	289	2

Pour la zone sur laquelle porte notre recherche, nous avons une situation identique : neuf UCP occupent environ le tiers des 28 000 ha de surface agricole utile ; chez les privés, 4% des exploitants occupent, avec des exploitations de plus de 200 ha, 46% des terres ; à l'autre extrémité la moitié des exploitations ont moins de 10 ha et n'occupent que 8% des terres agricoles.

3. Des systèmes de culture dominés par la céréaliculture et l'élevage ovin

L'agriculture de la zone, comme tout le semi-aride tunisien, est dominée par un système traditionnel de grande culture (céréaliculture, cultures fourragères et jachère), arboriculture (olivier et amandier) et élevage ovin.

Sur un total de 182 000 ha de terre labourable, les céréales occupent la première place avec environ 80 000 ha où dominent le blé dur et l'orge, suivis par les cultures fourragères sur environ 22 000 ha principalement en culture annuelle ; viennent enfin les légumineuses alimentaires avec moins de 2 000 ha. La jachère occupe elle aussi une superficie importante puisqu'elle concerne annuellement de l'ordre de 40 000 ha répartis entre jachère travaillée et jachère pâturée. Toutefois cette répartition moyenne est sujette à des variations très importantes d'une année à l'autre en fonction du climat. L'arboriculture occupe environ 38 000 ha complantés principalement en olivier à huile (33 000 ha).

Pour l'élevage les services du CRDA (Commissariat Régional au Développement Agricole) ont recensé environ 100 000 brebis mères, 23 000 chèvres et 10 000 vaches où domine la race locale. Ramené à la

surface fourragère cela représente une charge très élevée, ce qui montre la faible intégration du cheptel aux grandes cultures et l'importance de la jachère comme source d'aliments pour le bétail.

Enfin et pour les cultures irriguées, vue la faiblesse des potentialités, la zone ne compte que 1 400 ha de périmètres irrigués avec principalement des cultures maraîchères d'été.

4. Un encadrement des agriculteurs assez dense

Face à des systèmes de culture jugés généralement peu diversifiés et peu intégrés (bien qu'ils présentent une certaine adaptation à l'environnement naturel) les pouvoirs publics ont mis en place une politique de développement agricole visant à intensifier la production et à diversifier les cultures. Dans le cadre de cette politique plusieurs projets qui cherchent à promouvoir des systèmes de culture plus diversifiés et des modèles techniques plus productifs ont vu le jour. Ces projets font partie d'un encadrement très intense de l'agriculture régionale.

En effet, depuis la création du gouvernorat de Zaghuan en 1977 on assiste à un renforcement des structures institutionnelles, des actions et des financements pour le développement agricole. La principale structure de développement au niveau régional est le CRDA. Cette institution, qui est la représentation du Ministère de l'agriculture au niveau régional, coordonne les actions de développement. D'autres institutions para-étatiques, telles que les offices, les sociétés nationales et les banques sont également présentes et œuvrent pour le développement agricole.

La zone se trouve à une faible distance de Tunis (40 à 70 km), elle est traversée par une route à fort trafic (Tunis-Kairouan et Gafsa...). L'agglomération du Fahs constitue donc un carrefour, un centre d'échange et de commerce. Zaghuan, siège du gouvernorat, regroupe un grand nombre d'administrations et de services. D'autres agglomérations ou villages de moindre importance sont inclus dans la zone tels que Smindja, Mograne avec l'Institut Supérieur d'Agriculture et surtout Bir M'cherga qui, avec un début d'industrialisation autour du barrage (cimenterie et conduite d'eau en ciment), constitue un pôle attractif assez fort pour la main-d'œuvre locale, comme nous le verrons par la suite.

II. - Fonctionnement et dynamique d'évolution

Dans le cadre de la recherche collective citée nous nous sommes intéressés à la reproduction des exploitations et l'évolution des systèmes de production (Aubry et al., 1986, p. 67), afin de construire une typologie des systèmes de production selon le fonctionnement des systèmes exploitations-famille et selon la dynamique d'évolution des exploitations.

Cette approche a permis de distinguer les exploitations selon leur logique de reproduction et la nature du processus d'évolution mis en œuvre. Nous présentons dans ce qui suit les principaux résultats obtenus sur ce point par cette recherche afin de nous en servir comme cadre de référence pour l'analyse du rôle du revenu extérieur dans la dynamique d'évolution des exploitations agricoles de la zone.

Les principaux résultats de la typologie sont l'identification de trois grandes logiques de destination de la production et du rôle que joue l'agriculture dans la reproduction de l'exploitation et de la famille. A l'intérieur de ces logiques nous avons distingué plusieurs types selon l'état d'évolution des capacités de production et les modalités d'évolution.

1. Logique de subsistance

On y regroupe des exploitations dont les produits sont en totalité ou quasi-totalité consacrés à l'alimentation familiale. Ceci n'implique pas pour autant une autarcie. Le recours au marché a lieu, d'une part, avec les excédents agricoles (permettant l'achat de compléments alimentaires non produits sur la ferme et d'intrants

nécessaires à la production) et, d'autre part, en raison de la faiblesse des revenus monétaires tirés de l'exploitation, par le recours obligatoire aux revenus extra-agricoles.

On distingue trois types dans ces exploitations obéissant à une logique de subsistance :

- Type I-A : exploitations de petite taille qui perdurent bien qu'elles n'aient connu que peu de transformations dans le passé et qu'elles ne fassent actuellement l'objet d'aucun investissement.
- Type I-B : petites exploitations qui commencent à s'insérer dans les marchés de produits agricoles par accroissement du troupeau ovin. Alors que dans le type précédant un éventuel surplus monétaire est en priorité consacré à des investissements non-agricoles, il est ici affecté au développement de l'unité de production. Des contraintes au niveau du foncier et de la famille poussent au développement via l'élevage ovin.
- Type I-B' : ce type a les mêmes caractéristiques que le type I-B avec comme seule différence une plus grande diversification des productions liée à des modalités d'évolution basées sur l'extension foncière et la diversification.

2. Logique paysanne

L'exploitation joue ici un double rôle : produire pour la consommation et pour le marché (pour obtenir un revenu monétaire). Plus intégrés, en raison de la commercialisation systématique d'une partie des produits agricoles, leurs systèmes de production restent toutefois centrés sur des produits dont la destination principale est la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. On distingue les types suivants :

- Type II-A : exploitations céréalières qui tendent à arrêter les activités agricoles. Ce sont des agriculteurs âgés, dont la charge familiale est réduite et la succession peu assurée par suite du départ des enfants vers des professions plus rémunératrices. Ils cherchent de ce fait à réduire le travail et les charges de production. Dans d'autres cas c'est l'importance des revenus extérieurs qui explique la stagnation.
- Type II-B : unités sans ressources extérieures qui paraissent en difficulté. Provenant soit d'un héritage familial, soit d'une attribution d'un lot OTD., ces exploitations, en l'absence de ressources extérieures se reproduisent telles quelles.
- Type III-A : unités dont les capacités de production connaissent une augmentation à un rythme rapide sur la base d'une diversification des activités. La préparation d'une succession peut être un élément moteur dans ce type de dynamique. La localisation de l'exploitation quant à elle conditionne le type de spéculation. Le revenu extérieur peut être source de financement des transformations.
- Type III-B : exploitations en transformation lente sur des spéculations traditionnelles pour la zone. Le cheptel et la possession d'un tracteur jouent un rôle important dans le cycle d'évolution et dans la dynamique.
- Type III-C : exploitations de taille moyenne provenant du partage d'une grande propriété. Elles constituent de ce fait un type "réservoir" dans la mesure où, de création récente, elles peuvent évoluer de façons assez intéressantes.

3. Logique commerciale

On regroupe ici des exploitations dont la production est essentiellement, voire exclusivement, destinée à la vente. Il ne s'agit pas seulement d'un accroissement des volumes produits mais bien d'un choix de production différent qui révèle d'autres relations entre famille et exploitation. Malgré des capacités de production élevées, elles ne sont pas toutes actuellement engagées dans un processus de transformation.

Figure 1 : Schéma de synthèse de la logique de "subsistance"

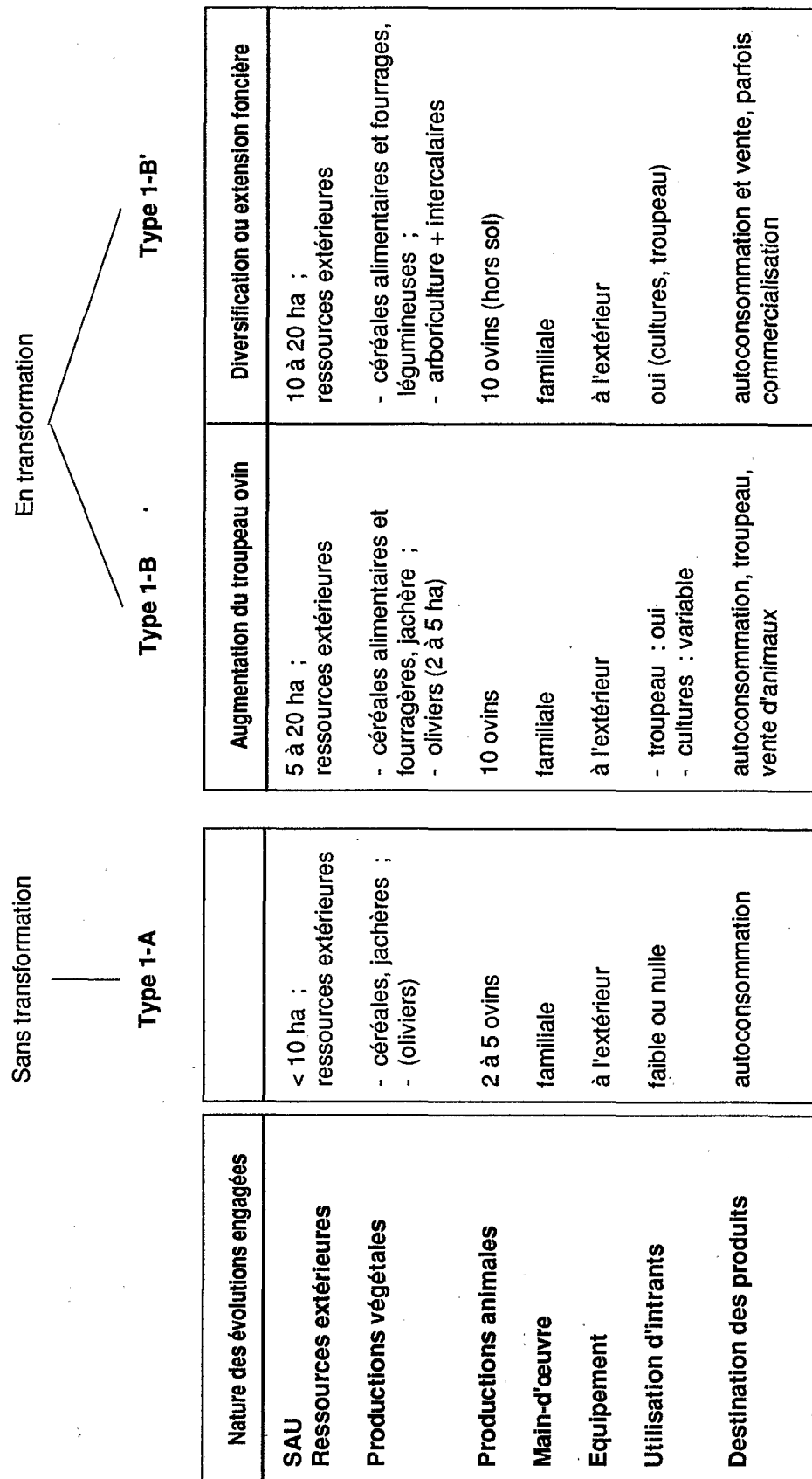
Source : Aubry *et al.*, 1986.

Figure 2 : Schéma de synthèse de la logique "paysanne"

Sans transformation		En transformation	
Type II-A	Type II-B	Type III-A	Type III-B
20 à 65 ha ressources extérieures céréales, jachère	20 à 35 ha ; pas de ressources extérieures - céréales, jachères ; - oliviers (1 à 4 ha) ; - légumineuses	25 à 70 ha ; ressources extérieures parfois - céréales diverses ; - fourragère ou maraîchage (irrigués) - arboriculture diversifiée	35 à 80 ha ; ressources extérieures ou pas - céréales, jachère ; - oliviers
absente ou < 10 ovins	- 10 à 25 ovins - (1 à 4 vaches)	ovins et bovins	50 à 100 ovins
m.o. occasionnelle ou permanente	m.o. familiale	m.o. familiale, parfois salarisée	m.o. familiale, souvent un berger
à l'extérieur si < 35 ha, en propre éventuellement si > 35 ha	à l'extérieur	mécanisation variable, souvent camionnettes	souvent mécanisé, plus rarement matériel de récolte
variables	faible ou nulle	systématique (cultures et troupeaux)	engrais systématique, sur troupeau variable
vente, autoconsommation	autoconsommation et vente des surplus	vente (parfois commercialisation), autoconsommation, troupeau	vente et autoconsommation

Note : m.o. = main d'œuvre

Source : Aubry et al., 1986.

Figure 3 : Schéma de synthèse de la logique "commerciale"

Sans transformation		En transformation	
Type IV-A	Type IV-C	Type IV-B	Type IV-D
100 à 200 ha ; ressources extérieures - céréales, jachère ; - (oliviers)	>500 ha ; pas de ressources extérieures - céréales, jachères	200 ha ; ressources extérieures - céréales, légumineuses, maraîchage, fourrages (irrigation) ; - arboriculture variée	> 600 ha ; ressources extérieures - céréales, jachère ;
peu ou pas d'ovins	>200 ovins	ovins, 20 à 30 vaches	absent ou hors sol
m.o. salariée	m.o. salariée	m.o. salariée	m.o. salariée
mécanisé sauf récolte	mécanisation totale	mécanisation totale	mécanisation totale
systématique	systématique, sur cultures et troupeaux	systématique (cultures et troupeaux)	systématique
vente	vente (autoconsommation)	vente après valorisation	vente (récoltes et sous- produits)

Note : m.o. = main d'œuvre

Source : Aubry et al., 1986.

- Type IV-A : exploitations constituées par le placement de capitaux extérieurs à l'agriculture, sans jamais susciter de vocation agricole dans les familles concernées. Elles sont toujours conduites par des absentéistes qui ont gardé ou adopté un mode de vie urbain. Elles sont appelées soit à rester en l'état, soit à être cédées.
- Type IV-C : grosses exploitations traditionnelles, elles sont tenues par des familles locales et ne connaissent actuellement aucune transformation. Certaines sont passées par une récente période de développement et d'intensification qui n'a pas été concluante et elles sont actuellement dans une position d'attente.
- Type IV-B : exploitations dont les capacités de production sont en transformation par diversification et intensification des productions. Elles avaient, dans un passé assez récent, des systèmes de production proches de ceux du type IV-C. Moyennant des investissements importants on assiste actuellement à la mise en place d'un nouveau système.
- Type IV-D : exploitations constituées soit à partir d'héritages, soit par location et achat par des personnes pouvant être étrangères à la zone. Elles ont un système de culture très extensif et pratiquent des cultures spéculatives.

Le travail de l'équipe a déjà mis en évidence, lors de l'établissement de la typologie, le rôle important des revenus extérieurs dans la dynamique des exploitations, comme nous venons de le reprendre dans la définition des types. Notre propos est maintenant de systématiser l'analyse à l'intérieur des groupes de la typologie afin de saisir ce rôle avec plus de précision.

III. - Approche du revenu et du travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles

L'approche du rôle du travail et du revenu extérieurs privilégie le niveau d'observation de l'ensemble exploitation-famille, car le travail, la mobilisation et l'affectation du revenu mettent en jeu l'ensemble des éléments de la famille élargie, qu'ils soient directement ou non impliqués dans la production agricole. C'est à ce niveau que sont le mieux saisis les éléments qui rentrent en jeu dans la dynamique de l'exploitation.

Il nous semble aussi important de saisir la relation qui existe entre la taille de l'exploitation et la nécessité d'un recours au revenu et à l'emploi extra-agricole. Nous chercherons ensuite à caractériser la nature des relations qui existent entre le volume, la nature et la régularité du revenu extérieur et le type de dynamique que connaît l'exploitation ; enfin nous nous intéresserons à l'influence du revenu extérieur sur les systèmes de production mis en place et à son incidence sur les relations entre l'administration de développement agricole et les exploitations concernées. Nous utiliserons pour cette analyse les types précédemment définis.

1. Le groupe des exploitations de subsistance

Nous avons vu que ce groupe se distingue par la permanence du revenu extérieur qui semble être une nécessité pour la reproduction de la famille et de l'exploitation. La taille de l'exploitation, toujours inférieure à 20 ha, semble être l'élément déterminant. En effet, le suivi de la trésorerie de certaines exploitations de ce type⁴ a permis de démontrer que les produits monétaires de l'exploitation sont généralement trop faibles pour pouvoir couvrir les besoins de la famille et que c'est grâce au revenu extérieur qu'ils sont en partie couverts. Nous avons dans plusieurs cas une correspondance assez frappante entre les dépenses familiales monétaires et le revenu extérieur ; l'exploitation ne permet de dégager que des produits pour l'autoconsommation ou pour l'achat d'intrants (*tableau 3*).

Tableau 3 : Logique de subsistance : quelques résultats du suivi économique (campagne 1985/86, en dinars tunisiens).							
	Charges	Produits	Résultats	Revenu extérieur	Dépenses	Investissements	Emprunts ou subventions
I-A	300-500	200-700	≈ 0	400-600	400-600	0	0
I-B	500	200-700	400	300	500	0	≈ 0
I-B'	1000-2000	2000-4000	1000-2000	500-800	800-1000	200-800 + 3000(*)	200

(*) Construction de maison

Sources : Elloumi, Gara, Mercier, Soler, 1986

Ceci explique donc la permanence du revenu extérieur avec des pourcentages proches de 100% même s'il revêt des formes et natures différentes. L'étendue des relations familiales joue un rôle très important et les solidarités qu'elle permet de développer assurent aux plus vieux (qui ne peuvent plus travailler par eux-mêmes et qui n'ont pas le privilège de disposer d'une retraite) d'avoir un revenu presque régulier. Les plus jeunes pourront vendre leur force de travail. Dans certains cas, plusieurs membres de la famille ont en même temps recours au travail extérieur.

Il existe donc plusieurs types de revenu extérieur qui sont, soit directement procurés par le chef d'exploitation ou par un de ses fils encore sous sa tutelle, soit sous forme d'aide plus ou moins régulière de fils devenus indépendants qui ont la charge d'un ménage propre. C'est la régularité du revenu extérieur qui rend possible une dynamique. Ainsi, la distinction faite entre les différents types de la logique de subsistance renvoie à la nature du travail extérieur, à l'importance et à la régularité du revenu qu'il procure.

A des emplois fixes et bien rémunérés, correspondent généralement des exploitations en évolution qui dégagent une certaine capacité d'accumulation dans ou en dehors de l'agriculture ; à des emplois occasionnels et mal rémunérés, correspondent des exploitations en reproduction simple. Dans le premier cas, on rencontre des ouvriers permanents des grandes exploitations, mais aussi des chefs de chantier dans les carrières de sable et de pierre de la région, ou encore des retraités de la SNCFT, etc. ; c'est surtout quand plusieurs membres de la famille travaillent à l'extérieur qu'il y a les plus fortes évolutions. A l'opposé on retrouve des ouvriers occasionnels, agricoles ou non, et surtout des exploitants recevant une aide irrégulière de la part de leurs enfants ; il n'y a alors aucune possibilité de dynamiser l'exploitation et d'engager un processus d'accumulation.

Du point de vue de l'histoire des exploitations, plusieurs d'entre elles ont pu être constituées grâce au revenu extérieur à un moment de l'évolution de la famille où ses besoins sont assez faibles ; par la suite, elles participent à la reproduction de la force de travail, toujours en même temps qu'un travail extérieur. Ultérieurement encore, elles constituent un revenu et une retraite à la fin du cycle familial. On a alors la succession suivante :

- 1ère phase : ouvrier permanent sur une grande exploitation, pouvant remonter à l'époque coloniale ;
- 2ème phase : achat de petites parcelles avec un travail d'ouvrier agricole ;
- 3ème phase : exploitant agricole.

Ceci explique la permanence de la pluriactivité et celle des structures agricoles. Ce type d'exploitation est rarement appelé à disparaître car la succession est toujours assurée par l'un des enfants qui la reprend, toujours en pluriactif, ce qui aboutit souvent à des situations d'indivision.

Quand le travail extérieur du chef de l'exploitation ou l'aide des fils est régulière, nous observons la possibilité d'engager une dynamique d'évolution de l'exploitation et la recherche d'un équilibre entre production agricole et revenu extérieur. Cette dynamique peut avoir comme base l'extension foncière (achat ou/et location) ou le développement de certaines cultures spéculatives, telles que le foin de vesce-avoine ou même l'aviculture. On peut là aussi distinguer des étapes et des processus différents suivant les exploitations. C'est généralement par la location de terres et l'association que débute ce processus avec, en parallèle, le développement de l'élevage ovin. La mobilisation de cette épargne, par la vente d'une grande partie du troupeau, permet alors l'achat des terres et l'accession au statut de propriétaire foncier qui semble être un objectif assez recherché.

L'exploitation atteint par la suite (et assez vite dans la plupart des cas) un équilibre étant donné que les besoins familiaux se développent aussi, réduisant d'autant les capacités d'épargne de l'exploitant. Ceci empêche le processus d'accumulation de continuer et annule toute possibilité de constitution d'un patrimoine foncier de grande taille (des exceptions existent toutefois). On aboutit alors à la constitution d'exploitations de petite dimension qui ne peuvent permettre l'abandon de l'activité extra-agricole. Elle constitue toutefois un complément de revenu et une sécurité pour les moments difficiles et surtout pour la vieillesse.

Cette complémentarité entre le revenu extérieur et le produit de l'agriculture dans une logique de subsistance permet le maintien d'un volant de main-d'œuvre assez important à disposition des gros agriculteurs dont les systèmes de production extensifs exigent des besoins en main-d'œuvre occasionnelle assez variables dans l'année. On observe d'ailleurs le développement d'un ensemble de relations de clientélisme entre ces deux catégories d'exploitations et des relations de dépendance que les petits exploitants essayent de lever par la diversification des revenus agricoles et par le développement de leur agriculture (élevage et foncier). Le poids de l'aléa climatique, le développement des besoins de la famille, l'absence d'une stratégie agricole empêchent le développement de ces exploitations.

Ceux qui ont des emplois en dehors du secteur agricole n'envisagent que rarement l'abandon de leur exploitation. On observe même souvent un retour et un renforcement de l'activité agricole, soit au moment de la retraite, soit lors de la mise en place d'un projet intensif. L'agriculture prend cependant pour eux une place plus marginale et tend, dans certains cas, à devenir une activité de loisirs (selon l'importance du revenu extra-agricole).

Dans tous les cas, l'emploi à l'extérieur a une incidence sur les systèmes de production mis en place par ces agriculteurs. Il y a tout d'abord une simplification du système de culture en raison du manque de main-d'œuvre : le système est basé sur les céréales et la jachère, les premières servant principalement à l'alimentation humaine, la seconde à l'élevage. Ce dernier est plus orienté vers les bovins, activité féminine dont la conduite ne nécessite pas de déplacements loin de l'habitat, au contraire de l'élevage ovin.

La maîtrise du processus de production devient plus difficile du fait de l'absence du chef de l'exploitation et du recours à des entreprises pour la réalisation de travaux. Ceux-ci sont, dans la majorité des cas, mécanisés - rendant l'exploitation encore plus dépendante de l'accès aux circuits monétaires. Citons enfin, dans le cas des ouvriers agricoles, l'influence du modèle technique qu'ils observent chez les gros agriculteurs et dont ils propagent l'application dans des conditions de structures qui ne sont pas adaptées.

La nature des emplois que l'on rencontre dépend des opportunités offertes. Outre les emplois agricoles, généralement occasionnels, chez les gros agriculteurs (conducteurs de tracteur ou de machine agricole, manœuvre, vacher, etc.), on trouve des emplois dans les carrières (matériaux de construction) dans les agglomérations telles que Le Fâh et surtout, depuis peu, dans le pôle industriel de Bir M'cherga qui s'est développé autour de la cimenterie. La proximité de Tunis offre aussi de nombreuses possibilités de travail, surtout dans le bâtiment.

Cette dynamique nouvelle, induite par la décentralisation de l'industrie risque d'être fort intéressante, car elle est à l'origine d'emplois de types nouveaux (services et commerce). Le développement de Bir M'cherga

risque d'avoir des conséquences assez importantes sur l'agriculture de la région et déjà certains agriculteurs se plaignent du drainage de main-d'œuvre qu'il provoque.

Nous sommes donc en présence d'une agriculture dont le fonctionnement, le développement et la reproduction se font grâce aux activités extérieures des membres de la famille. Sa fonction première est de constituer une base arrière et de refuge pour des salariés agricoles, le plus souvent occasionnels. Elle est incapable, sans ce complément, de couvrir et de subvenir aux besoins des familles, mais elle est nécessaire pour atténuer la faiblesse et l'irrégularité des revenus extra-agricoles. Sur la zone du projet, quasiment tous les exploitants de ce groupe disposent d'un complément de revenus.

Cette situation semble être liée à l'absence d'une politique cohérente de développement pour cette frange d'exploitations qui est poussée à s'intégrer de plus en plus dans l'économie de marché et qui ne peut plus garder son autonomie. Dans notre zone, c'est dans cette frange que se recrute le contingent le plus faible d'exploitants touchés par les projets de développement et par les actions d'encadrement et d'organisation de l'agriculture (tableau 4).

Tableau 4 : Répartition de la population touchée selon la taille et le nombre d'années d'adhésion. Bir M'Cherga.				
Strates	8 +	10 +	20 +	Total cumulé
Durée	10	20	50	
1 année	21	41	96	158
2 ans	4	18	47	69
3 ans	-	11	25	36
4 ans	-	3	11	14
5 ans	-	-	10	10
6 ans	-	1	1	2
7 ans	-	-	1	1
Total	25	74	191	290
% de la strate	5	31,5	65,6	27,9

Sources : Hammami, Harzli, 1986.

Nous avons en effet des exploitations agricoles de subsistance dont le rôle principal est d'assurer une production de sécurité, or le recours au crédit signifie être obligé de commercialiser une partie de la récolte et donc de ne plus donner la priorité à l'autoconsommation et ne plus pouvoir assurer cette sécurité.

Par ailleurs, la taille de l'exploitation est un obstacle notable, comme le statut foncier (indivisions fréquentes), pour bénéficier de ces projets de développement. Enfin, la logique même de ces projets et les actions qu'ils proposent ne sont pas adaptés aux conditions de production et de travail des exploitations de petite taille en pluriactif. De toute manière nous n'avons jamais observé de dynamique d'évolution résultant de ces projets, ou de l'action de l'administration de façon générale. Les seules et rares exploitations en évolution rencontrées s'appuyaient, en revanche, sur des ressources extra-agricoles et régulières importantes.

2. Le groupe des exploitations en logique paysanne

Les recherches menées dans le cadre du projet ont déjà mis en évidence, lors de l'élaboration de la typologie, l'existence de seuils de surface qui déterminent la possibilité de mise en œuvre de certaines dynamiques.

Si, pour des surfaces supérieures à 20 ha, le revenu extérieur n'est plus nécessaire pour la reproduction simple de l'exploitation, il ne peut y avoir de reproduction élargie pour des exploitations inférieures à 35 ha sans le concours de revenus extérieurs ; ce n'est qu'à ce seuil que l'on peut avoir augmentation des capacités de production grâce à la seule activité agricole. Cela montre clairement la relation qui existe entre la taille de l'exploitation et le rôle du revenu extérieur dans la reproduction de l'exploitation.

Ainsi, dans la tranche de superficie que couvre cette logique (de 20 à 100 ha), nous n'avons qu'un type qui se caractérise par l'absence ou plutôt la faiblesse du revenu extérieur (type II-B). Tous les autres ont des revenus extérieurs importants soit par leur volume soit par leur rôle dans la dynamique d'évolution.

On rencontre différentes formes de travail et de revenus extérieurs en relation avec ces dynamiques. Par rapport aux exploitations en logique de subsistance nous avons ici l'apparition de nouveaux types d'emplois, plus réguliers et mieux rémunérés, tels que des emplois permanents dans les sociétés nationales, ou de conducteurs d'engins de travaux publics, etc. Si certains sont locaux, d'autres sont urbains. Certaines familles ont aussi des revenus extérieurs provenant de membres émigrés en Europe ou dans les pays arabes.

Mais le plus remarquable est sans doute l'utilisation de matériels (tracteurs, camionnettes) pour des prestations de service auprès d'autres agriculteurs. Ces prestations permettent de rentabiliser un matériel nécessaire à l'exploitation, mais généralement surdimensionné par rapport aux besoins et aux systèmes de production mis en place. La commercialisation directe des produits agricoles de l'exploitation peut aussi être facilitée par la possession d'une camionnette ce qui permet un gain de valeur ajoutée. Cette commercialisation peut se faire aussi par l'intermédiaire de l'ouverture d'un commerce dans les villages, ce qui élargit encore le champ d'activité des exploitants et permet une meilleure utilisation de la main-d'œuvre familiale.

Nous distinguons globalement deux types de situation sur la base des revenus extérieurs et de la dynamique d'évolution mise en œuvre.

En premier lieu, des exploitations sans évolution notable et dont les revenus extérieurs sont soit faibles par rapport à la production agricole et ne permettent pas de développer les capacités de production, soit très importants par rapport au revenu que procure l'agriculture qui ne joue plus alors qu'un rôle secondaire dans la reproduction de la famille. Dans le premier cas, nous avons généralement des familles dont les revenus extérieurs proviennent de l'aide des enfants. Cette aide, irrégulière et faible, n'est utilisée que pour pallier les variations de la production. Elle ne peut être le point de départ d'un processus d'accumulation. La reprise par un des fils de l'exploitant est toujours envisageable, mais en double activité avec son emploi actuel.

Le deuxième cas correspond à des situations où le chef d'exploitation possède un emploi (régulier et bien rémunéré) qui fait que l'agriculture n'est perçue que comme source de produits alimentaires et comme un placement. Il y a rarement un projet de développement de l'agriculture par les fils qui ont généralement des emplois en ville et qui sont éloignés du mode de vie rural.

En deuxième lieu, nous distinguons des exploitants dont le revenu extérieur permet d'engager un processus d'évolution et de transformation de l'appareil de production. Ces évolutions sont là aussi de deux natures et correspondent à deux types de revenu extérieur.

Dans le cas de revenus extérieurs assez importants et provenant d'une activité hors de l'exploitation, dans un autre secteur que l'agriculture et concernant soit directement le chef d'exploitation soit l'un de ses fils, les transformations se font à un rythme assez rapide et vers des spéculations nouvelles et intensives. On cherche en quelque sorte à mettre en place un appareil de production moderne jugé plus rentable. Le recours au crédit peut alors être aussi important pour soutenir cette dynamique dont l'origine reste toujours des revenus extérieurs.

Dans d'autres cas, les revenus extérieurs proviennent d'une activité liée à l'agriculture (comme les prestations de service). Il s'agit d'une étape intermédiaire dans l'évolution de l'exploitation où l'on peut distinguer généralement les phases suivantes :

- existence d'une base foncière,
- développement du cheptel ovin et bovin,
- bonne campagne agricole accompagnée de la vente d'une partie du cheptel ovin et bovin,
- acquisition d'un tracteur ou d'une camionnette,
- reprise du processus de développement du cheptel et du foncier.

Ici aussi, l'évolution des besoins de la famille peut être un frein à cette dynamique qui est généralement limitée par l'assise financière que dégage le système exploitation-famille et par les limites du marché foncier. Le modèle n'est, aujourd'hui, plus porteur en raison de la concurrence entre agriculteurs ayant cette même dynamique et entre ces agriculteurs et la société nationale de motorisation (pour les prestations de service).

Certains agriculteurs, pour dépasser ce blocage, transforment profondément leur système de production en intensifiant et en diversifiant leurs productions. Ils se retrouvent alors dans une situation que l'on a décrite précédemment. Ce processus peut s'accompagner d'une réduction des superficies en exploitation, d'un recours au crédit et d'une utilisation intensive de la main-d'œuvre familiale.

Il y a donc une relation directe entre la dynamique d'évolution et l'importance du revenu extérieur et, par conséquent, entre ce dernier et le système de production mis en place. On remarque que la mise en place de spéculations diversifiées et intensives est associée à l'existence d'un revenu extérieur important et régulier, pouvant correspondre à une vision moderniste et productiviste de l'agriculture ; par contre, les systèmes purement agricoles pratiquent des cultures traditionnelles.

L'existence de revenu et de travail extérieurs dans les familles agricoles en logique paysanne n'aboutit pas nécessairement à la multiplication des systèmes de production, bien au contraire, mais s'accompagne de l'apparition de main-d'œuvre salariale de façon plus systématique et surtout d'une participation accrue de main-d'œuvre familiale (allant jusqu'à l'arrêt de la scolarisation des enfants). Dans d'autres cas cela correspond aussi à la présence sur l'exploitation de plusieurs familles avec une division du travail particulière, certains membres ne s'occupant que de l'exploitation alors que d'autres sont employés à temps plein à l'extérieur.

De même, l'existence de revenu extérieur rend plus lâches les relations avec les organismes de développement et le recours aux projets, pour mettre en œuvre une dynamique d'évolution, plus rare. Nous avons pu remarquer que c'est donc principalement grâce au revenu extérieur que les transformations du système sont mises en place, le recours à l'emprunt et aux projets vient simplement renforcer ces dynamiques et leur permettre de pallier les aléas climatiques ; là où le revenu extérieur est plus faible, le recours aux projets est plus important et plus régulier.

En conclusion nous pouvons retenir les éléments suivants :

- le revenu extérieur prend une signification nouvelle puisqu'il est l'élément moteur dans la mise en œuvre de stratégies d'accumulation et de transformation des systèmes de production ;

- ce processus concerne des exploitations plus intégrées à l'économie de marché et donc plus dépendantes de leur environnement pour leur reproduction : besoins en main-d'œuvre permanente ou occasionnelle, écoulement de produits nouveaux et plus fragiles (fruits et lait), processus d'extension foncière et enfin besoin de travail extérieur ;
- pour ce dernier élément, on note une forte concurrence pour les prestations de services et un net développement des emplois dans le commerce, les services et les industries locales, qui peuvent être un des éléments nouveaux dans ce type de dynamique.

3. Le groupe des exploitants en logique commerciale :

Notre travail d'approfondissement n'a porté jusqu'à présent que sur les deux premières logiques puisque nous nous sommes intéressés uniquement à l'agriculture familiale ; nous sommes conscients toutefois qu'il nous faut élargir notre champ d'investigation afin de pouvoir saisir pleinement les relations qui existent, à l'échelle de la région, entre les différentes exploitations et de pouvoir alors porter un jugement sur la reproduction de cette agriculture dans son ensemble.

Notons que pour la région, l'existence de revenu extérieur pour les grandes exploitations est aussi répandue que pour les autres types d'exploitation, la nature et le rôle de ce revenu étant cependant différents.

Ainsi, nous rencontrons des exploitations dont l'existence même est due au revenu extérieur. Elles constituent un placement de capitaux des membres de la famille. Dans d'autres cas, c'est le type d'évolution (assez rapide et soutenue, avec de forts investissements) qui est rendu possible par l'existence d'un revenu extérieur important qui, même s'il ne participe pas directement au financement de l'agriculture, soustrait la couverture des besoins familiaux à la charge de celle-ci.

Dans tous les cas, ces exploitations sont le siège d'offres d'emplois pour les petits agriculteurs environnants ; il y a de ce fait un ensemble de relations qui s'établit entre ces deux catégories -relations de dépendance et de clientélisme, car la reproduction de chacune des deux est dépendante de l'autre. Nous avons déjà remarqué que de nombreux petits propriétaires tirent de l'emploi agricole un complément de revenu nécessaire à la reproduction de leur famille. Pour les gros exploitants, le système de production qu'ils mettent en place et la faible participation de leur famille au processus de production nécessite une main-d'œuvre, tant permanente qu'occasionnelle, dont ils n'assurent qu'une partie de la couverture des besoins.

IV. - Conclusion

L'analyse au niveau national (Elloumi, 1988) a montré l'ancienneté et la permanence du phénomène de la pluriactivité et du rôle du revenu extérieur dans l'agriculture tunisienne, ainsi que sa généralisation à toutes les couches d'agriculteurs.

Analysée par certains comme une réponse à la modernisation de l'agriculture et comme une alternative au départ et à la prolétarianisation ou comme une étape transitoire avant celle-ci, la pluriactivité des familles agricoles et l'importance des revenus extérieurs dans la formation sociale tunisienne doivent être interprétées dans une autre perspective.

Notre analyse de la région de Zaghouan a permis de mieux saisir le fonctionnement et la reproduction des exploitations et la rupture qui existe entre leur dynamique et les actions de développement, rupture qui est due à la non-prise en compte de ces éléments dans les politiques agraires.

Au niveau de la région nous avons donc en premier lieu une confirmation de l'importance (nombre de familles concernées et dynamiques régionales) de la pluriactivité et des revenus extérieurs pour les familles

rurales. En effet, toutes les exploitations sont concernées, à des forts degrés, et leur reproduction ou évolution semble être conditionnée par le travail extérieur de l'un au moins des membres de la famille ou par la présence d'un revenu extérieur quelconque.

On constate une recherche générale de diversification des revenus, qui a pour objectif de ne pas faire dépendre la reproduction de la famille du seul produit de l'agriculture, soit parce que ce revenu est trop faible et ne permet pas d'assurer la reproduction simple de la famille, soit parce qu'il ne permet pas d'assurer une accumulation satisfaisante. A cela s'ajoute le poids des aléas qui pèsent sur l'agriculture de la zone et en premier lieu l'aléa climatique, qui donne à cette stratégie de diversification des revenus une signification spécifique pour ce type de zone où la production agricole connaît des variations très importantes.

Un revenu extérieur plus ou moins régulier peut jouer un rôle important. Mais ce rôle est différent selon la situation du système de production et l'état des capacités productives. Ainsi, pour les petites structures, le revenu extérieur joue le rôle de survie et de maintien de l'exploitation, l'agriculture à elle seule ne pouvant assurer cette fonction. Pour les structures moyennes il permet, dans la majorité des cas, d'engager un processus d'accumulation. On assiste alors souvent à la diversification des activités et des sources de revenu comme étape préalable à l'intensification et à la diversification des productions. Enfin, pour les gros exploitants, il constitue une recherche de rentabilité et de profit, avec départ des capitaux de l'agriculture vers des activités plus rémunératrices telles que le bâtiment et l'immobilier ou la recherche d'une sécurité et d'un placement par l'acquisition de foncier. On constate cependant depuis quelques années un retour vers l'agriculture de cette frange de propriétaires par suite du rétrécissement des possibilités d'investissement en dehors de l'agriculture et du fait que l'activité agricole est devenue plus intéressante (évolution favorable des rapports de prix).

La reproduction de l'ensemble du système exploitation-famille reste, dans tous les cas, dépendante de la logique familiale. Si la logique familiale domine la logique de production, quelle que soit l'importance des revenus globaux, ceux-ci seront orientés vers la satisfaction des besoins de consommation et n'aboutiront pas à une accumulation. Dans le cas contraire où la logique de production domine la logique familiale, un revenu extérieur important et régulier peut être à l'origine du développement de l'exploitation.

On voit bien ici que ce sont les structures agraires et la logique du système exploitation-famille qui déterminent et favorisent le développement de la pluriactivité, mais nous avons pu aussi démontrer que l'environnement économique et social joue un rôle non moins important.

Dans une première analyse, l'agriculture locale, dans sa diversité, semble fonctionner de façon assez autonome par rapport au pouvoir central. Elle développe des dynamiques qui sont hors de l'emprise des politiques de développement agricole. En effet, par la diversification de leurs revenus, les exploitants sont capables de mettre en œuvre des dynamiques qui échappent aux orientations de l'administration et à ses différentes incitations. Ces dynamiques, qui aboutissent soit au maintien simple soit à l'accumulation dans l'agriculture, ne font que rarement (et quand c'est le cas, comme appoint) appel aux aides de l'Etat. L'agriculture locale fonctionne et se reproduit dans une assez grande autonomie par rapport aux choix qui sont faits par les services de développement agricole.

Par ailleurs, les exploitations ont développé entre elles de fortes relations d'interdépendance, surtout en ce qui concerne les emplois, mais aussi l'échange de matériel (prestations de services) qui, en libérant la main-d'œuvre, la rend plus disponible pour un éventuel emploi dans les grosses unités ou dans les secteurs autres que l'agriculture.

Mais cela ne veut pas dire que l'environnement socio-économique reste sans effet sur cette forme d'organisation de l'agriculture. Nous avons pu, au contraire, montrer la grande souplesse de ce type d'agriculture et sa capacité à tirer profit de l'ensemble des incitations et opportunités que lui offre cet environnement.

Ainsi, la proximité de Tunis a fait de la région un centre d'émigration assez important, les agglomérations rurales jouant le rôle de cités de transit. Mais c'est surtout le développement de l'industrie locale autour du

barrage de Bir M'cherga qui semble pouvoir jouer un rôle encore plus déterminant dans l'évolution de ce phénomène par les possibilités d'emploi sur la zone qu'il a offertes et par les effets d'entraînement sur les autres activités.

Enfin, c'est toute la politique de développement économique et social qui peut jouer un rôle dans cette évolution. Il convient en effet d'insister sur le fait que, par les multiples fonctions que joue la pluriactivité (dans le secteur agricole mais aussi entre ce secteur et les autres secteurs) elle ne peut être occultée, ni réduite à une stratégie alternative ou une forme de résistance des agriculteurs à une politique de développement défavorable. La pluriactivité dans l'agriculture n'est pas non plus un frein au développement : elle permet au contraire d'initier et de soutenir des dynamiques d'accumulation et de développement.

Ainsi, dans la région et face à des programmes de développement qui n'intègrent ni la diversité des logiques des systèmes exploitation-famille, ni la spécificité du milieu naturel, la diversification des sources de revenu est un mécanisme de régulation et un moyen qui permet de tirer profit de ces actions et de les intégrer dans le fonctionnement des systèmes de production et la dynamique des exploitations.

Enfin, dans un milieu caractérisé par l'aléa climatique, la pluriactivité -et de façon générale l'existence d'un revenu extérieur- se présente aussi comme un élément fondamental de régulation face aux aléas. Cette régulation peut être permanente quand les possibilités de développement de la production sont limitées, ou transitoire lorsqu'elle correspond à une phase de mise en place d'un système de production présentant de lui-même des capacités de régulation.

Nous retrouvons donc ici une de nos hypothèses fondamentales à savoir que dans un milieu difficile et aléatoire, les populations rurales cherchent, par une diversification des revenus (émigration, commerce...), à trouver les sources de financement pour la mise en place d'une capacité de production qui, une fois installée, assure d'elle-même sa reproduction. Nous avons donc une première phase où il y a une recherche de sécurité et de répartition du risque, mais l'objectif fondamental reste la mise en place d'un système capable de répondre de lui-même aux différents besoins et de faire face aux variations de la production.

Nous reprendrons pour clore cette conclusion les termes que nous avons utilisés pour conclure une étude sur les régulations face aux aléas climatiques tant cet aspect nous paraît important pour le thème traité ici : *lorsqu'un projet de développement apparaît, sa réalisation repose (...) sur un apport de financement d'origine non-agricole. Une extension des possibilités d'emploi dans le secteur industriel ou celui des services, conditionne alors une transformation plus profonde de l'agriculture locale. En effet, le développement des zones rurales a toujours été pensé en terme uniquement de développement de l'agriculture, or (...) plusieurs études ont montré l'incapacité de l'agriculture d'assurer le développement des zones marginales et d'offrir de l'emploi à toute la population rurale ; par ailleurs, l'étude de certaines formes d'agricultures anciennes nous montre que les sociétés en question associaient à l'agriculture d'autres formes d'activités artisanales ou commerciales pour survivre et se développer dans des milieux hostiles et dont l'aménagement exige une accumulation importante. Ceci nous ramène à notre hypothèse de départ à savoir que la force des sociétés méditerranéennes et leur adaptation au milieu est le fruit d'une régulation de la production agricole et surtout de la diversification des sources de revenu. Nous sommes alors en droit d'affirmer que le développement des zones rurales méditerranéennes ne peut être conçu sans une complémentarité et une intégration très forte entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie à savoir les services et l'industrie. L'exemple du noyau industriel implanté autour du barrage de Bir M'cherga est à ce sujet très illustratif par les possibilités d'emploi qu'il a offertes et la dynamisation de l'agriculture aux alentours qui en a résulté (Elloumi, Gara, Soler, 1988).*

Notes

- 1 Puisque 49,9% des chefs d'exploitations consacraient la majorité de leur temps à une activité autre que l'exploitation de leur terre ou de leur cheptel. D'après INS 1961/62.
- 2 Cette recherche d'une équipe pluridisciplinaire tuniso-française a déjà donné lieu à plusieurs publications dont notamment : Aubry *et al.*, 1986 et Aubry *et al.*, 1987.
- 3 Ce travail de suivi a été réalisé en collaboration avec Soler (L.G.) de l'INRA-France et Gara (M.) de l'INRA-Tunisie. Cf. : Elloumi *et al.*, 1986 et Elloumi *et al.*, 1988.
- 4 Ce travail a été effectué dans le cadre du volet "Economie" du projet de recherche sur les systèmes de production dans le semi-aride (Aubry *et al.*, 1986 et 1987), en collaboration avec Gara (M.) et Soler (L.G.) (Elloumi, Gara, Soler, 1986 et 1988).

Références

- ASSOCIATION DES RURALISTES FRANCAIS (ARF), 1984.- *La pluriactivité dans les familles agricoles*.- Paris : ARF.- 343 p.
- AUBRY (C.), ELLOUMI (M.), SSAMET (M.), GANA (M.), GITTON (C.), KHALDI (R.), SEBILLOTE (M.), SOLER (L.G.), SOUKI (K.), 1986.- *Les systèmes de production dans le semi-aride : première approche de la dynamique des exploitations dans la région de Zaghuan*.- Annales de l'INRAT.- 230 p (volume 59).
- AUBRY (C.), ELLOUMI (M.), SSAMET (M.), GANA (M.), GITTON (C.), KHALDI (R.), SEBILLOTE (M.), SOLER (L.G.), SOUKI (K.), 1986.- *Vers une transformation de l'agriculture dans les zones semi-arides tunisiennes ? Eléments sur la dynamique des exploitations et des familles agricoles*.- (Communication au colloque : Dynamique des systèmes agraires, Paris, 16-17-18 novembre 1987).
- ELLOUMI (M.), 1988.- *Pluriactivité et transformation des rapports sociaux dans l'agriculture tunisienne*.- 24 p (Communication au Congrès Mondial de Sociologie Rurale , Bologne, Italie).
- ELLOUMI (M.), GARA (M.), MERCIER (G.), SOLER (L.G.), 1986.- Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles en situation aléatoire : gestion des ressources et des stocks.- In : *Comptes rendus du séminaire de Djebel Oust*, 7-8-9 oct. 1986.
- ELLOUMI (M.), GARA (M.), SOLER (L.G.), 1988.- *Régulation face aux aléas climatiques : fonctionnement et reproduction des exploitations agricoles dans le semi-aride tunisien. Région de Zaghuan*.- (Communication au séminaire international : Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes.- Alger, les 5 et 6 octobre 1988).
- HAMMAMI (M.), HARZLI (T.), 1986.- *Essai d'évaluation d'un projet de développement dans une région céréalière du Nord tunisien*.- Dijon : INPSA (Mémoire de fin d'études)
- TUNISIE. INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUES (INS), 1982.- *Enquête population-emploi, 1980*.- Tunis : Volume national INS.- 302 p.
- TUNISIE. INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUES (INS), 1984.- *Recensement général de la population et de l'habitat*.- 199 p. (Volume n° 5 - *Caractéristiques économiques*).
- TUNISIE. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1980.- *Enquête agricole de base 1980*.- Tunis : DPSAE.- 123 p.
- TUNISIE. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1980.- *Rapport d'activité du CRDA de Zaghuan 1985*.- Zaghuan : CRDA.- 179 p.
- TUNISIE. SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A L'ECONOMIE NATIONALE (nd).- *Structure des exploitations agricoles en Tunisie*.- 90 p. (Enquête de 1961/62).